

Christian SAUTTER

DANGER : RETRAITES GLISSANTES

Comment parler des retraites après une journée d'émotion nationale, commémorant l'appel du 18 juin 1940, après avoir vu l'immense portrait du Général De Gaulle affiché sur la Mairie de Paris, après avoir été ému par la projection du film « L'Armée des Ombres » de Melville sur la façade du Centre Pompidou ? D'un côté l'héroïsme de quelques-uns, de l'autre les petits soucis du quotidien ?

Il me semble qu'il y a un double lien. Le premier est moral. Le contraste est cruel entre le général qui payait ses repas à l'Élysée et un ministre qui fume chaque mois un Smic de cigares aux frais du contribuable. Je n'imagine pas qu'un tel ministre ait pu garder son poste une heure quand le général présidait la Vème République. Dans la même catégorie des êtres immoraux qui demandent des sacrifices aux autres sans se les appliquer, il y a ces 260 retraites chapeaux que se font octroyer des chefs de très grandes entreprises et dont Martin Hirsch demande carrément la suppression. Les mérites de ces entrepreneurs ne sont pas plus grands que ceux de leurs prédécesseurs qui ont reconstruit l'économie de la France. Refusons ces « retraites-burqa » qui recouvrent d'or de la tête aux pieds une poignée de privilégiés.

Le deuxième lien est social. Nous vivons la fin d'une époque, celle du programme du Conseil National de la Résistance, qui a fondé la Sécurité sociale. Le 15 mars 1944, ce programme demandait :

« un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;

la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;

une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir

dignement leurs jours ».

Ce sont des mots bien solennels, qu'éclaire une conversation récente avec deux jeunes cadres évidemment dynamiques. Ils m'ont dit ne rien attendre pour eux-mêmes du système des retraites en débat aujourd'hui et ont mentionné que des jeunes de leur âge partaient à l'étranger (implicitement pour ne pas cotiser en pure perte à un système qui se sera effondré avant qu'ils puissent en bénéficier).

Le principe de solidarité à long terme, qui fonde la Sécurité sociale et, disons-le clairement, la vie en société, semble mis à mal sous le double choc d'une morale galopante du « chacun pour soi » et d'une obsession du court terme. Notre société semble plus atteinte que celles de l'Allemagne, des pays d'Europe du Nord, des Etats-Unis et du Japon. Tous sont frappés par l'immoralité de la société de marché, mais la France semble plus malade de cette peste que bien d'autres. L'oligarchie qui dirige le pays actuellement n'est pas modèle de vertu et son idéologie libérale (si elle en a une) favorise « l'insécurité sociale ». Disons honnêtement que l'opposition n'est pas sans tache, à voir la façon dont certains s'accrochent au cumul des mandats, une plaie que nous sommes le seul pays ou presque à subir. Sauf exceptions, les politiques n'ont pas très bonne cote dans notre pays.

Venons-en au problème des retraites qui a une double dimension, symbolique et technique.

Le symbole tourne autour de l'âge légal de 60 ans. Vu de l'Élysée, sa remise en cause est une urgence pour deux raisons dont je ne sais laquelle est la plus importante. La première est de rassurer « les marchés » qui ont commencé à marquer leur suspicion en ouvrant l'écart entre les taux d'intérêt auxquels l'Allemagne et la France empruntent. Ce sismographe quotidien est suivi avec la plus grande attention, car il est un signe précurseur de dangers à venir de se retrouver, en compagnie des pays d'Europe du Sud, contraint à une « vraie cure » d'austérité, qui ferait mauvais genre à la veille d'une élection présidentielle (2012).

La deuxième raison est d'opposer clairement une droite qui se dit moderne et une gauche mitterrandienne présentée comme archaïque : n'est-il pas ridicule d'avoir avancé en 1982 l'âge de

départ à la retraite de 65 à 60 ans, alors que l'espérance de vie s'allongeait déjà ?

C'est là qu'il faut être un peu technique et donc compliqué dans un débat simplifié à outrance, par la propagande officielle comme par la gauche extrême. Il y a trois données à bien distinguer :

- l'âge légal de départ en retraite (60 ans et bientôt 62 ans) à partir duquel on PEUT partir à la retraite ; avec une retraite pleine si on a cotisé la durée nécessaire ; ou une retraite subissant une décote si on n'a pas son compte de trimestres ;

- l'âge auquel on peut prendre une retraite pleine, quelle que soit la durée de cotisation ; cet âge devrait passer de 65 à 67 ans ;

- la durée de cotisation pour avoir une retraite complète ; en-dessous, on subit une décote ; au-dessus on a un bonus de surcote.

Revenons aux « vieux travailleurs » du CNR. Les ouvriers et employés, qui ont commencé à travailler tôt, ont souvent atteint leur durée pleine de cotisation dès 60 ans. Aujourd'hui, 72% des hommes et 60% des femmes peuvent liquider leur retraite à taux plein à 60 ans. Il est vraiment anormal de les contraindre à travailler deux ans de plus, d'autant que leur espérance de vie est nettement plus faible que celle des cadres qui ont fait des études universitaires longues et qui effectuent des tâches moins pénibles. Ce n'est pas juste, tout simplement, de peser ainsi principalement sur les plus modestes.

Défendre l'âge légal à 60 ans ne signifie pas s'arc-bouter sur le statu quo. Il est clair qu'il y a un problème de bouclage financier, préoccupant aujourd'hui et très grave à horizon d'une génération puisqu'il y aura de plus en plus de retraités pour un nombre de cotisants qui ne progressera guère. Que faire ? Le Parti socialiste avance des pistes intéressantes, comme l'extension progressive de la durée de cotisation, sans toucher à l'âge légal ; la hausse graduelle des taux de cotisations des salariés et des employeurs ; l'encouragement à continuer de travailler pour accumuler des points ; la soumission à cotisation des stock-options et autres rémunérations des cadres dirigeants d'entreprises ; la taxation des bénéficiaires des banques et, évidemment, l'accélération de la croissance économique.

On ne peut faire payer la facture du vieillissement aux seuls revenus du travail. Les rentes du capital doivent aussi y contribuer. Et surtout, il faut faire en sorte que les seniors puissent choisir de travailler plus, comme ils le font en Suède ou en Finlande. La tradition française est de les rejeter de l'entreprise bien avant 60 ans, parce que leur rapport coût/efficacité serait plus faible que celui des jeunes, embauchés à petit prix et de façon de plus en plus précaire. Une deuxième carrière, à productivité et salaire modérés, est à inventer.

Dans son numéro du 18 juin, Libération nous a livré un curieux exercice de cartographie des « mots de la réforme ». L'espoir en l'avenir se situe en haut et à droite de la carte. Cinq valeurs l'emportent, et de loin : « Penser aux générations futures », « Dire la vérité », « Améliorer le service public », « Réduire les inégalités » et « Investir pour l'avenir ».

Vaste programme, aurait dit le Général De Gaulle !

Christian Sautter

19 juin 2010